



Dénonciation solde de tout compte

Par **amarie**, le **10/04/2010** à **19:25**

Bonjour,rnj'ai dénoncé ds les temps, mon solde de tout compte, en envoyant copie du courrier au comptable de la Société.rnrnA ce jour, aucune réponse, ni de l'employeur, ni du comptable.rnrnQue dois-je faire ?rnrnAller à l'inspection du Travail ou passer par un avocat ?rnrnTout ceci m'ennuie car il n'y a pas une forte somme à récupérer :rnrneur sur le calcul de la part de l'indemnité de rupture soumise à CSGrnet surtout que la totalité de l'indemnité de rupture a été notée en "IMPOSABLE" sur le bulletin de salaire alors qu'elle n'est pas imposable.rnrnJ'avais accepté une rupture conventionnelle à l'amiable après chgt de gérant de la Société.rnrnCordialementrnamarie

Par **Cornil**, le **12/04/2010** à **17:42**

Bonsoir "amarie"rnrnDu fait que tu n'es plus dans la société, à mon avis l'inspecteur du travail se défaussera en te disant d'aller aux prud'hommes.rnrnDans l'immédiat, une LRAR rappelant tes demandes de rectification de ton bulletin de salaire pour solde de tout compte, menaçant si pas de suite sous quinzaine d'une saisine des prud'hommes en référé (procédure rapide pour cas simples et/ou urgents) me paraît s'imposer.rnrnPour une telle procédure et un problème aussi simple, le recours à un avocat ne me paraît pas nécessaire.rnrnBon courage et bonne chance.rnrnCornil :Vieux syndicaliste de droit privé, vieux "routier" bénévole du droit du travail, et des forums à ce sujet, mais qui n'y reste que si la discussion reste courtoise et argumentée. Les forums ne sont pas à mon avis un "SVP JURIDIQUE GRATUIT" ne méritant même pas retour, et doivent rester sur le terrain de la convivialité, ce qui implique pour moi à minima d'accuser réception à l'internaute qui y a répondu. Qu'il sache que son intervention n'est pas tombée aux oubliettes (merci, c'est comme on le sent!). Ingénieur informaticien de profession (en préretraite)

Par **amarie**, le **12/04/2010** à **21:34**

Bonsoir Cornil,rnrnencore merci à Vous, vieux routier !!!rnrnJe vais suivre vos conseils judicieux.rnrnTrès cordialement.rnrnAmarie